

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS.

1° Quelles sont les chapelles publiques de votre paroisse ?

Dans la paroisse de Melz
Il y en a cinq Chapelle de Cadol, de Bonne nouvelle
de Coahampodon, de la Brinite, de St Antoine

2° Quel est le vocable de chacune de ces chapelles ?

Vocable de la chapelle de Cadol, St Grégoire pape. de Bonne
nouvelle, Notre Dame de Bonne nouvelle, de Coahampodon St Cadol
de la Brinite, la Ste Brinite, de St Antoine, St Antoine abbé

3° Quelles sont les chapelles érigées en Chapelles de Secours, en vertu d'une Ordonnance royale ou d'un Décret impérial ?

La chapelle de Bonne nouvelle a été érigée en chapelle
de secours par un décret impérial du 2 août 1855

4° Quelles sont les chapelles particulières qui, ayant accès sur la voie publique et remplissant d'ailleurs les autres conditions voulues, ont été autorisées par l'Evêque diocésain ?

Il n'y en a aucune.

5° Quelles sont les chapelles Domestiques ou Oratoires privés de votre paroisse, où l'on dit la Sainte-Messe, en vertu d'un Indult Pontifical ?

Il n'y a dans la paroisse aucune chapelle
domestique ou oratoire privé.

6° Quelle est la date de l'Indult ?

7° Quelle est la personne au nom de laquelle il a été accordé ?

8° Ces Oratoires sont-ils pourvus d'ornements convenables et de toutes les couleurs liturgiques ?

9° Les Pierres sacrées sont-elles en bon état ?

Rien recteur de
Melz

NOTA. — Les renseignements demandés ci-dessus, devront être consignés sur la présente feuille qui devra être renvoyée, sans retard et sous bande, à l'Evêché.

MM. les Curés et Recteurs qui seraient en retard pour l'envoi à l'Evêché des Registres de leurs paroisses, sont invités à les y adresser au plus tôt.